



Municipalité de  
SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier terminé le 31 décembre 2023 sera déposé au conseil municipal par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton lors de la séance ordinaire qui sera tenue au centre communautaire France-Gagnon-Laprade, le mardi, 02 avril 2024 à 19h00.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 19<sup>e</sup> jour de mars 2024.

Jacynthe Bourget,  
Directrice générale greffière-trésorière